

Relation entre la nomenclature du PCI-Afrique et les nomenclatures fonctionnelle

Koffi Marc Kouakou¹

Résumé:

Cet article vise à établir les relations entre la nomenclature du PCI-Afrique et les nomenclatures fonctionnelles que sont la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP), la classification des fonctions des Administrations publiques (CFAP ou COFOG) et la nomenclature des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages (COPNI). La définition opérationnelle qui est donnée de ces nomenclatures permet d'optimiser la décomposition du PIB selon la nomenclature du PCI-Afrique 2005.

Mots clés: *Programme de comparaison internationale (PCI), Parité de pouvoir d'achat (PPA), Nomenclature, Nomenclatures fonctionnelles, Système de comptabilité nationale.*

Summary:

This article aims at establishing the relationships between the ICP-Africa classification and the international functional classifications: the classification of individual consumption by purpose (COICOP), the classification of the functions of government (COFOG) and the classification of the purposes of non-profit institutions (COPNI). An operational definition of these classifications is provided to facilitate the implementation of breaking down GDP estimates according to the ICP-Africa 2005 classification.

Key words: *International comparison program (ICP), Purchasing power parity (PPP), Classification, functional classification, System of national accounts.*

1. Introduction

L'un des objectifs majeurs du Programme de comparaison internationale (PCI) est de produire, pour les pays participants, des niveaux de prix et de dépenses internationalement comparables afin de faciliter les comparai-

¹Associé de Recherche du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) coordonné par la Banque africaine de développement, m.koffi@afdb.org.

sons, entre ces pays, des produits intérieurs bruts (PIB) et des sous-agrégats en terme réel sans les effets de distorsion des prix et des taux de change. Il s'agit de déterminer, en d'autres termes, des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour faciliter les comparaisons internationales des dépenses du PIB des pays. Ce qui requiert de la part de ceux-ci une décomposition détaillée de leur PIB suivant les principaux emplois à partir d'une nomenclature des dépenses internationalement reconnue.

Dans la pratique, le montage des comptes nationaux des pays s'appuie sur des nomenclatures qui tiennent compte de certaines opérations spécifiques des secteurs institutionnels tels que les Ménages, les Administrations publiques et les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Selon le Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993), ces nomenclatures sont dites "fonctionnelles" et concernent: (1) la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP), (2) la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP ou COFOG), (3) la nomenclature des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages (COPNI) et (4) la nomenclature des dépenses des producteurs par fonction (COPP) qui ne sera pas l'objet d'un développement spécifique dans cet article.

Dans le cadre du PCI, la nomenclature suggérée aux pays par la Banque mondiale² requiert une décomposition du PIB selon une nomenclature de dépenses minimale comportant 155 « familles de produits » ou Positions élémentaires. Il s'agit de la nomenclature minimale du PCI.

En revanche, dans le contexte du PCI-Afrique, il est recommandé une nomenclature des dépenses du PIB plus détaillée que la nomenclature minimale à 155 Positions élémentaires pour tenir compte du caractère particulier des économies africaines. Il est ainsi aisé de constater "une multiplicité des nomenclatures" et le défi qui en découle est non seulement de s'assurer de leur parfaite compréhension et utilité mais aussi d'identifier les relations susceptibles d'exister entre elles.

L'objectif du présent article est donc (i) d'apporter une définition opérationnelle aux nomenclatures fonctionnelles en insistant notamment sur leurs objectifs, utilités et leur champ d'application c'est-à-dire leur utilisation selon les emplois finals du PIB, (ii) de définir les principaux types de consommation finale du PIB suivant la nomenclature minimale du PCI, et (iii) de structurer de façon détaillée les différentes nomenclatures abordées

²La Banque mondiale assure la coordination mondiale de la phase 2005 du PCI

dans le cadre du PCI-Afrique tout en établissant les relations existant entre elles et ayant motivé l'élaboration de la nomenclature du PCI-Afrique.

2. Les nomenclatures fonctionnelles: définition, objectifs/utilités et couverture

Nous étudierons dans le cadre de cet article les trois nomenclatures fonctionnelles suivantes:

- La nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP ou **C**lassification **o**f **I**ndividual **C**onsumption **A**ccording to **P**urpose);
- La classification des fonctions des administrations publiques (COFOG ou **C**lassification **o**f the **F**unctions **o**f **G**overnment);
- La nomenclature des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages (COPNI ou **C**lassification **o**f the **P**urposes of **N**on-**P**rofit **I**nstitutions **S**erving **H**ouseholds);

D'après le SCN 1993, elles sont dites fonctionnelles parce qu'elles mettent en exergue les fonctions ou (objectifs) pour lesquelles les trois secteurs institutionnels que représentent les ménages, les administrations publiques et les ISBLSM réalisent certaines opérations. Elles présentent une structure composée des « catégories », des « groupes » et des « classes » hiérarchisée à trois niveaux qu'on pourrait schématiser de la manière suivante:

- Niveau 1 Catégorie 01
- Niveau 2 Groupe 01.1
- Niveau 3 Classe 01.1.1

2.1 La nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP)

La COICOP est une partie intégrale du SCN 1993, mais elle est de plus en plus requise dans les autres domaines de la statistique tels que les enquêtes budgets consommation, les indices de prix à la consommation et les comparaisons internationales du Produit intérieur brut (PIB) et de ses principales composantes.

Elle est utilisée dans le but d'identifier et de cerner les différentes dépenses de consommation individuelle encourues par les trois secteurs institution-

nels que sont les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les administrations publiques. Les dépenses de consommation individuelle sont celles qui sont faites pour le bénéfice des personnes ou des ménages de façon individuelle. Il s'agit en clair:

- de **toutes** les dépenses de consommation des ménages; les catégories allant de 01 à 12 de la COICOP précisent les types de dépenses concernées;
- de **toutes** les dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages; par convention, ces dépenses sont faites pour le bénéfice des ménages; la catégorie 13 de la COICOP en précise les types;
- **des** dépenses de consommation individuelle des administrations publiques (santé, éducation, protection sociale, ...); la catégorie 14 de la COICOP développe les différents types de dépenses concernées.

Dans le SCN 1993, les dépenses de consommation individuelle des ISBLSM et des administrations publiques sont considérées comme des transferts sociaux en nature. Elles sont par ailleurs ajoutées aux dépenses de consommation individuelle des ménages pour obtenir la consommation finale effective des ménages (ou la consommation individuelle effective). En regroupant de façon appropriée les dépenses des ménages, des ISBLSM, et des administrations publiques, la COICOP identifie en amont les dépenses qui permettent d'estimer cet agrégat et les classe selon les objectifs pour lesquels elles ont été encourues.

La COICOP est essentiellement divisée en trois parties:

- **Catégorie 01 à 12** Dépense de consommation individuelle des **ménages**
- **Catégorie 13** Dépense de consommation individuelle des **ISBLSM**
- **Catégorie 14** Dépenses de consommation individuelle des **Administrations publiques**

Le tableau 1 ci-dessous indique de façon sommaire la répartition des catégories et classes par fonctions et par type de dépenses.

Tableau 1: Présentation sommaire de la COICOP sous forme matricielle

Fonction/Catégorie	COICOP : Ménages	COICOP : ISBLSM	COICOP: Administrations publiques	Consommation individuelle effective
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	01			01
Boissons alcoolisées, tabac, etc.	02			02
Articles d'habillement et chaussures	03			03
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	04	13.1	14.1	04+13.1+14.1
Meubles, articles de ménage, etc.	05			05
Santé	06	13.2	14.2	06+13.2+14.2
Transport	07			07
Communications	08			08
Recréation et culture	09	13.3	14.3	09+13.3+14.3
Enseignement	10	13.4	14.4	10+13.4+14.4
Restaurants et hôtels	11			11
Protection sociale	12.4	13.5	14.5	12.4+13.5+14.5
Biens et services divers	12 (moins12.4)			12 (moins12.4)
Autres services		13.6		13.6

2.2 La classification des fonctions des administrations publiques (COFOG)

La COFOG distingue les services collectifs et les biens/services de consommation individuels fournis par les Administrations publiques. Les biens et services individuels sont considérés comme des transferts sociaux en

nature et sont déduits de la dépense de consommation totale des Administrations publiques pour obtenir leur consommation collective effective. Par ailleurs, ils sont ajoutés à la dépense de consommation individuelle des ménages de façon à connaître la consommation individuelle effective de ces derniers.

La COFOG permet également de suivre dans le temps les tendances des dépenses consacrées par les administrations publiques sur certains biens et services et ce, indépendamment de la structure organisationnelle de l'administration mise en place. En effet, les dépenses liées à un service spécifique sont regroupées en une seule fonction quelles que soient les structures ou départements en charge de cette dernière.

La COFOG est aussi utilisée dans le cadre des comparaisons entre les pays où les administrations publiques sont impliquées dans les dépenses des services économiques et sociaux. De même qu'elle permet de se passer des changements organisationnels susceptibles d'intervenir dans l'administration dans un pays donné, elle est aussi indifférente aux différences organisationnelles entre les pays. Ainsi, dans un pays par exemple, toutes les fonctions liées au service d'approvisionnement en eau peuvent être assurées par un service public unique, quand dans d'autres pays, ce même service peut être reparti entre les départements en charge de l'environnement, du logement et du développement industriel.

Le tableau 2 ci-dessous dresse la liste des dépenses devant être classifiées par la COFOG. La classification de la dépense de consommation finale (P3³) est une priorité puisque les dépenses de consommation de services individuels doivent être transférées vers la catégorie 14 de la COICOP en vue d'obtenir la consommation finale effective des ménages.

³Code SCN 93

Tableau 2: Classification des dépenses selon la COFOG

Dépenses	Code SCN 93
Dépenses de consommation finale ⁴ :	P3
Consommation intermédiaire	P2
Rémunération des salariés	D1
Consommation de capital fixe	K1
<i>moins</i> la production marchande	P11
Formation brute de capital fixe	P5
Subventions	D3
Revenus de la propriété	D4
Prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature	D62
Autres transferts courants	D7
Transferts en capital	D9
Titres autres qu'actions	F3
Crédits	F4
Actions et autres participations	F5

2.3 La nomenclature des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages (COPNI)

Par convention, toutes les dépenses de consommation des ISBLSM font partie des consommations individuelles dans le SCN 1993. La COPNI vise principalement à classer les dépenses des ISBLSM de manière cohérente avec les catégories des dépenses de consommation individuelle des ménages et des administrations publiques de sorte à obtenir la consommation finale effective des ménages.

⁴Les dépenses de consommation finale (P3) ne sont pas nécessairement la somme des coûts (P2, D1, et K) auxquels il faut retrancher la production marchande (P11). Elles s'obtiennent également par les achats des biens et services effectués par les Administrations publiques auprès des producteurs marchands et qui sont directement fournis aux ménages. Etant donné que ces achats ne subissent aucune transformation supplémentaire, leurs dépenses sont traitées en consommation finale.

Elle peut être aussi utilisée pour faciliter les comparaisons internationales des activités des ISBLSM. Dans plusieurs pays, les activités de ces institutions constituent un important complément des activités des administrations publiques quand on considère les services d'éducation, de santé et de protection sociale fournis à la population. Il y a par ailleurs des pays où les ISBLSM sont également très en vue dans des secteurs non-traditionnels tels que la protection de l'environnement et des droits de l'homme ainsi que la défense des groupes minoritaires. La COPNI permet d'identifier et de classer ces nouvelles fonctions tout comme les plus traditionnelles telles que les services de santé et d'éducation.

Le tableau 3 ci-dessous en indique un résumé sommaire. Mais en raison de la pénurie des statistiques sur les ISBLSM dans la plupart des pays, la COPNI ne peut renseigner l'ensemble des dépenses listées. L'intérêt du tableau réside donc dans le traitement à apporter aux dépenses de consommation finale (P3) puisqu'elles doivent être transférées à la catégorie 13 de la COICOP en vue d'obtenir la consommation finale effective des ménages.

Tableau 3: Classification des dépenses selon la COPNI

Dépenses	Code SCN 93
Dépenses de consommation finale ⁵ :	P3
Consommation intermédiaire	P2
Rémunération des salariés	D1
Consommation de capital fixe	K1
<i>moins</i> la production marchande	P11

⁵Les dépenses de consommation finale (P3) ne sont pas nécessairement la somme des coûts (P2, D1, et K) auxquels il faut retrancher la production marchande (P11). Elles s'obtiennent également par les achats des biens et services effectués par les ISBLSM auprès des producteurs marchands et qui sont directement fournis aux ménages. Etant donné que ces achats ne subissent aucune transformation supplémentaire, leurs dépenses sont traitées en consommation finale.

Dépenses	Code SCN 93
Formation brute de capital fixe	P5
Subventions	D3
Revenus de la propriété	D4
Prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature	D62
Autres transferts courants	D7
Transferts en capital	D9
Titres autres qu'actions	F3
Crédits	F4
Actions et autres participations	F5

2.4 Catégories de dépenses communes à la COICOP, la COFOG et la COPNI

Au vu de ce qui précède, certaines catégories de dépenses ou fonctions socio-économiques sont communes aux différentes nomenclatures étudiées plus haut. Le tableau 4 ci-dessous en indique quelques exemples où le symbole « x » signifie que la fonction est appropriée pour le secteur institutionnel correspondant et le symbole « - » le contraire.

Tableau 4: Exemples de catégorie de dépenses communes à plusieurs nomenclatures fonctionnelles

Catégorie de dépenses	Ménages (COICOP)	ISBLSM (COPNI)	Administrations publiques (COFOG)
Santé	x	x	x
Recréation	x	x	x
Culture	x	x	x
Education	x	x	x
Protection sociale	x	x	x
Protection de l'environnement	-	x	x
Recherche et développement	-	x	x
Logements	x	x	x
Transport	x	-	x
Communication	x	-	x
Aide économique extérieure	-	x	x
Religion	x	x	x

3. La nomenclature minimale du PCI et son interrelation avec les nomenclatures fonctionnelles

Cette section traite de la nomenclature minimale du PCI quant à sa structure détaillée et sa relation avec les nomenclatures fonctionnelles étudiées ci-dessus.

3.1 Nomenclature minimale du PCI: Approche méthodologique et structure

Passage des dépenses de consommation finale à la consommation finale effective

La consommation finale effective découle de la distinction faite dans le SCN 1993 entre « qui consomme » c'est-à-dire les individus et la collectivité et « qui paye » c'est-à-dire les ménages, les ISBLSM et les administrations publiques. Elle s'obtient en additionnant les dépenses de consommation individuelle des ISBLSM, des Administrations publiques et des Ménages tel qu'indiqué dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5: Passage des dépenses de consommation finale à la consommation finale effective

	<i>Dépenses de consommation finale</i>	<i>Dépenses de consommation effective</i>
<i>Ménages</i>	Dépenses de consommation individuelle des ménages	<p>Consommation individuelle effective</p> <p><i>Egale</i> aux dépenses de consommation individuelle des ménages,</p> <p><i>Plus</i> les dépenses de consommation individuelle des ISBLSM</p> <p><i>Plus</i> les dépenses de consommation individuelle des Administrations publiques</p>
<i>ISBLSM</i>	Dépenses de consommation individuelle des ISBLSM	Rien
<i>Administrations publiques</i>	Dépenses de consommation individuelle des Administrations publiques	<p>Consommation collective effective</p> <p><i>Egale</i> aux dépenses de consommation collective des Administrations publiques</p>
	Dépenses de consommation collective des Administrations publiques	

L'approche PCI recommande le concept de consommation finale effective et non celui des dépenses de consommation finale. En d'autres termes, les PPA ainsi que les indices de prix et de volume y afférents seront calculés pour chacun des agrégats listés dans la troisième colonne du tableau 5. Cette approche s'explique par le fait que des différences assez significatives sont constatées au niveau de l'importance relative des dépenses de consommation individuelle des ISBLSM et particulièrement des administrations publiques d'un pays à un autre. En effet, pour certains pays où les services de santé et d'éducation sont essentiellement fournis par les administrations publiques par exemple, ces dépenses sont considérées comme des dépenses de consommation finale des administrations, tandis que pour d'autres pays où ces dépenses sont payées en grande partie par les ménages, elles sont incluses dans les dépenses de consommation finale des ménages.

Structure de la nomenclature minimale du PCI

La nomenclature du PCI est structurée par type de consommation finale du PIB décomposé suivant les sept (7) principaux agrégats ci-dessous:

- Les dépenses de consommation individuelle des ménages;
- Les dépenses de consommation individuelle des institutions sans but lucratif au service des ménages;
- Les dépenses de consommation individuelle des administrations publiques;
- Les dépenses de consommation collective des Administrations publiques;
- La formation brute du capital fixe;
- La variation des stocks et les acquisitions nettes;
- Le solde des exportations sur les importations des biens et services.

Cette structure fait référence à la consommation des biens et services contrairement aux structures des nomenclatures fonctionnelles qui se rapportent aux dépenses effectuées par les secteurs institutionnels (les ménages, les ISBLSM et les administrations publiques).

Les agrégats sont subdivisés en **26** catégories, **61** groupes, **126** classes et **155** positions élémentaires tel qu'illustré dans le tableau 6.

Tableau 6: Nombre de catégories, Groupes, Classes et Positions élémentaires suivant les principaux agrégats de la nomenclature minimale du PCI

Principaux agrégats Catégories		Catégories	Groupes	Classes	Positions Elémentaires
11.00	Dépenses de consommation individuelle des ménages	13	43	190	110
- .01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées		2	11	29
- .02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants		3	5	5
- .03	Articles d'habillement et articles chaussants		2	5	5
- .04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles		4	7	7
- .05	Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison		6	12	13
- .06	Santé		3	7	7
- .07	Transports		3	13	13
- .08	Communications		3	3	3
- .09	Loisirs et culture		6	13	13
- .10	Education		1	1	1
- .11	Restaurants et Hôtels		2	2	2
- .12	Autres biens et services		7	10	10
- .13	Achats nets à l'étranger		1	1	2
12.00	Dépenses de consommation individuelle à la charge des ISBLSM	1	1	1	1
13.00	Dépenses de consommation individuelle à la charge des administrations publiques	5	7	16	21

Principaux agrégats Catégories		Catégories	Groupes	Classes	Positions Elémentaires
- .01.	Logement		1	1	1
- .02.	Santé		2	7	12
- .03.	Loisirs et cultures		1	1	1
- .04.	Enseignement		2	6	6
- .05.	Protection sociale		1	1	1
13.00	Dépenses de consommation collective à la charge des administrations publiques	1	1	5	5
15.00	Formation brute du capital fixe	3	6	11	12
- .01.	Machines et équipements		2	7	8
- .02.	Construction		3	3	3
- .03.	Autres produits		1	1	1
16.00	Variations de stock et acquisitions moins cession d'objets de valeur	2	2	2	4
- .01.	Variations de stocks		1	1	2
- .02.	Acquisitions moins cession d'objets de valeur		1	1	2
17.00	Solde des exportations et des importations	1	1	1	2
PIB		26	61	126	155

3.2 Relation entre la nomenclature minimale du PCI et les nomenclatures fonctionnelles

Les dépenses de consommation individuelle des ménages sont décomposées en 90 classes suivant la COICOP. Chaque classe correspond à un code à 5 caractères numériques de la COICOP. Elles sont presque toutes subdivisées en des « familles de produits » appelées Positions élémentaires (PE). Il y a un total de 113 PE. Aucun code de la COICOP ne correspond aux PE puisqu'elles sont en dessous du niveau minimal de la COICOP.

Quant aux dépenses de consommation individuelle des institutions sans but lucratif au service des ménages, elles sont traitées comme une seule PE.

S'agissant des dépenses de consommation individuelle des administrations publiques, elles sont décomposées en 21 PE. Chaque PE correspond à un code à 5 caractères numériques de la COFOG 98.

De même, les dépenses de consommation collectives des administrations publiques sont définies en se référant à la COFOG 98. Elles sont décomposées en 5 PE correspondant chacune à un code à 5 caractères numériques de la COFOG 98.

En ce qui concerne la formation brute du capital fixe, elle est décomposée par type de produits en liaison avec la Classification statistique des produits par activité (CPA) 96⁶ en 12 PE dont 8 pour les machines et équipements, 3 pour la construction (bâtiments et travaux de génie civil) et 1 pour les autres produits tels que les produits de l'agriculture, de l'horticulture, du maraîchage, de la sylviculture, les produits de l'exploitation forestière, les minerais et minéraux.

Les variations de stocks sont décomposées en 2 PE: la valeur des stocks à l'ouverture et la valeur de clôture des stocks.

Les acquisitions moins cession d'objets de valeur sont également décomposées en 2 PE: les acquisitions des objets de valeur et la cession d'objets de valeur.

Enfin, le solde des exportations et des importations est décomposé en exportations de biens et services moins importations de biens et services.

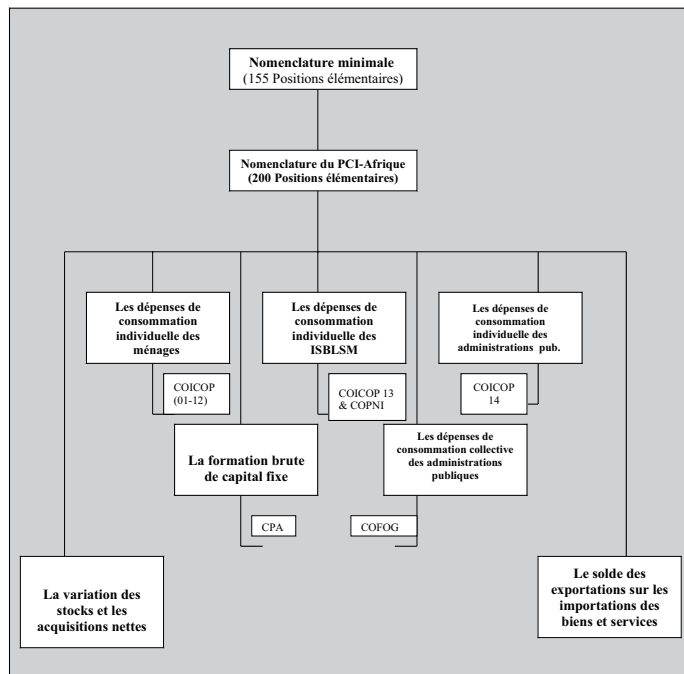
4. La nomenclature du PCI-Afrique et son interaction avec les autres nomenclatures

La nomenclature du PCI-Afrique découle de la classification minimale du PCI et elle est structurée suivant les sept (7) emplois du PIB tel qu'indiqué dans la section précédente, appelés agrégats principaux (1 chiffre), des

⁶Au niveau agrégé, la CPA qui est une classification européenne (Eurostat, Luxembourg, 1996), coïncide avec la CPC (Combined Product Classification) des Nations unies.

catégories (3 chiffres), des groupes (4 chiffres), des classes (6 chiffres) et des positions élémentaires (7 chiffres). L'architecture de cette nomenclature⁷ est telle qu'au premier niveau de la classification (1 chiffre), se trouve l'un des 7 codes des principaux agrégats. La COICOP, la COFOG et la COPNI sont utilisées pour dériver les catégories, groupes, sous-groupes et positions élémentaires des 4 premiers grands agrégats. L'éclatement de la formation brute du capital fixe en positions élémentaires fait intervenir la CPA (Classification of Products by Activity). La figure 1 ci-dessous schématise la relation existant entre toutes ces nomenclatures.

Figure 1: Relation entre la nomenclature du PCI-Afrique et les nomenclatures fonctionnelles



En vue de mieux s'adapter et refléter les économies africaines, certains agrégats et/ou positions élémentaires de la nomenclature minimale ont été désagrégés pour donner la nomenclature du PCI-Afrique. Ainsi, cette dernière comporte **26** catégories, **62** groupes, **129** classes et **200** positions élémentaires comme le montre le tableau 7 ci-dessous.

⁷Voir le papier «Tableau des équilibres ressources – emplois : cadre de synthèse de la décomposition du Produit intérieur brut en Positions élémentaires» préparé par Luc Mbong Mbong, Statisticien Principal, BAD, lors du troisième séminaire régional du PCI-Afrique à Yaoundé, Cameroun du 26 avril au 04 mai 2004.

Tableau 7: Nombre de Catégories, Groupes, Classes et Positions élémentaires suivant les principaux agrégats de la nomenclature du PCI-Afrique

N.B.: Les informations grisées concernent la nomenclature minimale

Principaux agrégats		Catégories		Groupes		Classes		Positions élémentaires	
11.00	Dépenses de consommation individuelle des ménages	13	13	44	43	92	90	125	110
- .01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées			2	2	11	11	34	29
- .02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants			3	3	5	5	5	5
- .03	Articles d'habillement et articles chaussants			2	2	6	5	10	5
- .04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles			5	4	8	7	8	7
3- .05	Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison			6	6	12	12	13	13
- .06	Santé			3	3	7	7	7	7
- .07	Transports			3	3	13	13	13	13
- .08	Communications			3	3	3	3	3	3
- .09	Loisirs et culture			6	6	13	13	13	13
- .10	Education			1	1	1	1	5	1
- .11	Restaurants et Hôtels			2	2	2	2	2	2
- .12	Autres biens et services			7	7	10	10	10	10
- .13	Achats nets à l'étranger			1	1	1	1	2	2
12.00	Dépenses de consommation individuelle à la charge des ISBLSM	1	1	1	1	1	1	1	1
13.00	Dépenses de consommation individuelle à la charge des administrations publiques	5	5	7	7	17	16	42	21
- .01.	Logement			1	1	1	1	1	1
- .02.	Santé			2	2	7	7	12	12
- .03.	Loisirs et cultures			1	1	1	1	1	1
- .04.	Enseignement			2	2	6	6	26	6
- .05	Protection sociale			1	1	2	1	2	1

Principaux agrégats Catégories	Catégories		Groupes		Classes		Positions élémentaires	
13.00 Dépenses de consommation collective à la charge des administrations publiques	1	1	1	1	5	5	5	5
15.00 Formation brute du capital fixe	3	3	6	6	11	11	22	12
- .01. Machines et équipements			2	2	7	7	18	8
- .02. Construction			3	3	3	3	3	3
- .03. Autres produits			1	1	1	1	1	1
16.00 Variations de stock et acquisitions moins cession d'objets de valeur	2	2	2	2	2	2	4	4
- .01. Variations de stocks			1	1	1	1	1	2
- .02. Acquisitions moins cession d'objets de valeur			1	1	1	1	2	2
17.00 Solde des exportations et des importations	1	1	1	1	1	1	2	2
PIB	26	26	62	61	129	126	200	155

Avec un total de 200 Positions élémentaires, la nomenclature du PCI-Afrique est censée refléter les particularités et la diversité des économies africaines. C'est pourquoi, elle est plus « large », descriptive et analytique que la nomenclature minimale. L'essentiel des différences entre les deux nomenclatures provient des PE notamment au niveau des dépenses de consommation individuelle des ménages (avec 15 nouvelles PE), des dépenses de consommation individuelle à la charge des Administrations publiques (avec 42 nouvelles PE soit le double de la nomenclature minimale sous cette rubrique) et la formation brute du capital fixe (avec 10 nouvelles PE, quasiment le double de la nomenclature minimale).

Au niveau de la consommation individuelle des ménages, la catégorie **Produits alimentaires et Boissons non alcoolisées** fait intervenir les nouvelles Positions élémentaires suivantes:

- Viande séchée, conserve de viande et autres préparations à base de viande;
- Margarine;
- Confiserie, chocolat;
- Boissons gazeuses et concentrées;
- Jus de fruit et jus de légumes.

Quant à la catégorie **Articles d'habillement et articles chaussants**, on y dénombre les nouvelles positions élémentaires ci-dessous:

- Habillement pour femmes, y compris les frais de couture;
- Vêtements pour enfants et bébés y compris frais de couture;
- Autres articles et accessoires vestimentaires;
- Chaussures pour dames;
- Chaussures pour enfants et bébés.

Au niveau des dépenses de consommation individuelle à la charge des Administrations publiques, de nouveaux groupes ont été créés donnant lieu à plusieurs positions élémentaires. Ce sont:

- Enseignement post-secondaire non supérieur;
- Enseignement supérieur;
- Services d'enseignement non définis par des niveaux de formation.

Enfin, au niveau de la formation brute du capital fixe, dans la catégorie **Machines et Equipements**, les nouvelles positions élémentaires sont:

- Machines pour la métallurgie, les mines, les carrières et la construction;
- Machines pour l'industrie alimentaire, des boissons et de tabac;
- Machines pour l'industrie textile, d'habillement et du cuir;
- Autres machines à utilisation spéciale;
- Ordinateurs et tout autre équipement de traitement de l'information;
- Machines et appareils électriques;
- Radio et télévision et équipement et appareils de communication;
- Instruments médicaux, de précision et optiques.

5. Conclusion

A l'image de la nomenclature minimale du PCI, la nomenclature du PCI-Afrique s'appuie sur les trois nomenclatures fonctionnelles COICOP, COFOP et COPNI ainsi que la Classification statistique des produits par activité (CPA). Elle est structurée suivant les 7 principaux agrégats de consommation finale du PIB et vise à mieux cerner la consommation finale effective des pays et générer des PPA ainsi que les indices de prix et de volumes de chacun de ces agrégats.

Dans le cadre de la phase 2005 du PCI-Afrique en comptabilité nationale, il s'est agi pour les pays participant (i) d'établir un tableau de passage entre la nomenclature du PCI-Afrique et les principales catégories de dépenses des pays, (ii) d'établir une correspondance entre la nomenclature utilisée dans le cadre des enquêtes budget-consommation et la nomenclature du PCI-Afrique, (iii) d'identifier pour chaque emploi du PIB les Positions élémentaires et les années pour lesquelles les données de dépenses y afférentes sont disponibles dans le pays entre 1995 et 2004 et renseigner sur ces données et (iv) d'indiquer les principales sources de données dans le pays par Position élémentaire pour chacun des emplois du PIB.

Références

1. Banque africaine de développement, Tableau des équilibres ressources – emplois : cadre de synthèse de la décomposition du Produit intérieur brut en Positions élémentaires, Mai 2004, papier préparé par Luc Mbong Mbong, Statisticien Principal, BAD, lors du troisième séminaire régional du PCI-Afrique à Yaoundé, Cameroun du 26 avril au 04 mai 2004.
2. Commission of the European Communities, International Monetary Fund, Organization for Economic Co-operation and Development, United Nations and World Bank, System of National Accounts 1993 (United Nations publication, Sales No. E.94.XVII.4).
3. World Bank, ICP handbook: Chapter 3, GDP and the main expenditure aggregates.
4. World Bank, International comparison of prices 2004: Minimum classification of final expenditure on GDP May 2003.